

Lausanne, le 23 octobre 2024

COMMUNIQUÉ

Une analyse des enjeux de la réforme du financement uniforme des soins (EFAS)

Le peuple suisse vote le 24 novembre 2024 sur une révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal). Cette réforme du financement uniforme des prestations (EFAS) est décrite comme la plus importante de notre système de santé depuis 1996. Afin d'apporter une synthèse des enjeux et des faits, Unisanté a rédigé un document de politique générale d'aide à la décision. Cette analyse démontre qu'il est difficile de prétendre que cette modification de la LAMal aura des impacts majeurs sur les coûts de la santé et sur l'organisation des soins.

La réforme du financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires (souvent abrégé en allemand EFAS pour *Einheitliche Finanzierung von ambulanten und stationären Leistungen*) est l'aboutissement de quatorze années de travaux politiques. Cette modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) vise à uniformiser la clé de répartition du financement entre les assureurs-maladie et les cantons, et à désigner les caisses-maladie comme payeurs uniques (financement moniste) de toutes les prestations couvertes par l'assurance obligatoire des soins (AOS).

Au-delà de ces deux impacts directs, les arguments en faveur ou en défaveur de la révision sont basés sur des hypothèses et des conditions. Elles ont été analysées par Unisanté qui, dans le cadre de ses activités de recherche en économie de la santé, publie une synthèse (policy brief). Cette démarche de type scientifique apporte un éclairage sur les effets possibles de ces changements soumis en votation populaire.

Si les objectifs directs de la réforme EFAS (uniformisation de la clé de répartition et financement moniste) sont sans équivoques, les répercussions attendues sont plus difficiles à appréhender et à évaluer en l'état actuel. Les impacts ne sont pas directement liés aux modifications prévues et dépendent du changement de comportement des différents acteurs. Leur évaluation découle des hypothèses retenues et des interactions complexes dans le système de soins. Il est donc difficile d'avancer que cette réforme aura réellement des impacts majeurs sur notre système de soins et son évolution.

Soucieuse de renforcer le dialogue et la participation citoyenne en matière de santé, la Fondation Leenaards soutient la réalisation de policy briefs par Unisanté.

Synthèse et compléments avec illustrations : [policy brief \(PDF\)](#) « La réforme du financement uniforme sous la loupe »

Contacts pour les médias :

- Chantal Grandchamp, adjointe de direction, Unisanté, chantal.grandchamp@unisante.ch, 079 556 28 10
- Jérôme Genet, spécialiste en relations médias, Unisanté, jerome.genet@unisante.ch, 079 556 90 03

À propos d'Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique

Unisanté est un centre universitaire de médecine générale et santé publique qui couvre l'ensemble de la chaîne de soins : les soins de première ligne, les soins aux populations vulnérables, la médecine du travail, la promotion de la santé et la prévention, l'organisation du système de santé, ainsi que la recherche et l'enseignement universitaire. Son but est de maintenir et d'améliorer la santé de la population vaudoise.

Unisanté est le seul centre interdisciplinaire en Suisse réunissant sous un même toit un tel panel de compétences en santé publique et en soins ambulatoires. L'institution emploie un millier de personnes parmi lesquels une cinquantaine de membres facultaires. Unisanté publie plus de 400 articles dans des revues scientifiques et réalise environ 300'000 contacts avec des patientes et patients chaque année.

En savoir + : www.unisante.ch/apropos